

# LE PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ



**Être prêt à faire face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur en attendant l'arrivée des secours.**

## Objectifs du PPMS :

Assurer la sécurité des élèves et des personnels

Aider à gérer la crise dans l'école

Organiser la répartition des missions

Appliquer les directives des autorités



**Se préparer**

**S'exercer**

**EDUQUER / INFORMER**

# RECOMMANDATIONS GENERALES

## Réflexes de mise en sûreté

**MISE A L'ABRI** dans un bâtiment en dur ( "confinement" ) :  
nuage toxique, explosif ou radio-actif...



**EVACUATION** vers des « points de rassemblement externes » :  
incendie, alerte à la bombe, séisme, inondation, rupture de  
barrage...

En fonction du risque, ces lieux peuvent être différents de ceux de  
regroupement incendie.

Ces mesures peuvent être décidées l'une après l'autre  
par les autorités.



Un camion transportant des matières dangereuses s'est renversé sur la rocade

**Risques +++ de respirer les produits toxiques en restant en extérieur.**

**=> Le PPMS a été déclenché**

- ⇒ Ne pas sortir du collège
- ⇒ rester dans les salles de classes, fenêtres fermées.
- ⇒ Attendre la fin du signal

En attendant, rester calme, et se documenter sur les risques majeurs et le PPMS.

**MISE A L'ABRI** dans un bâtiment en dur ( "confinement" ) :  
nuage toxique, explosif ou radio-actif...



Le document PPMS du collège répond à 6 questions :



① Quand déclencher l'alerte ?

② Comment déclencher l'alerte ?

③ Quelles consignes appliquer dans l'immédiat ?

④ Où et comment mettre en sûreté les élèves et le personnel ?

⑤ Comment gérer la communication avec l'extérieur ?

⑥ Quels documents et ressources sont indispensables ?

## Organiser l'**information** des personnels et des élèves

Faire comprendre la nécessité d'un PPMS

## Organiser l'**information** des parents

Obtenir un climat de confiance

Obtenir des comportements adaptés à la situation en cas d'accident majeur

### Une information claire sur :

Les RM auxquels l'école peut être confrontée

L'existence du PPMS

Les consignes à appliquer dès le déclenchement du plan

La dimension éducative



### L'information des élèves : un double objectif

#### Culturel

meilleure prise en compte du risque majeur dans leur vie de citoyen. Développement de la « culture du risque »

#### Opérationnel

mémorisation des conduites à tenir pour savoir préserver leur vie.



En effet, « *La communauté scolaire a non seulement le devoir d'assurer la sécurité des élèves qui fréquentent les écoles et les établissements scolaires, mais également le devoir de prévoir, dans les activités d'enseignement, une éducation globale à la sécurité qui doit prendre en compte les risques majeurs et intégrer les conduites à tenir pour y faire face* ».

## A tous les niveaux de la scolarité

- Dans le cadre d'une éducation au développement durable et au territoire
- Dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté et à la responsabilité



- La nature des risques encourus et les mesures prises par la société pour diminuer sa vulnérabilité
- Les mesures de prévention et de protection mises en œuvre à titre individuel et collectif
- Les conduites à tenir pour sa propre sauvegarde et celle des autres